

Image not found or type unknown



Remboursement nuits d'hotel

Par **KIKOU1**, le **06/05/2008** à **09:47**

Le vendredi 18 avril 2008, j'ai payé en arrivant 3 nuits d'hôtel pour 2 chambres et ne suis resté qu'une nuit. L'hôtel refuse de me rembourser.(293?)bien qu'ayant certifié par écrit qu'il le ferait.rnIl n'y avait pas de réservation préalable. rnQue puis je faire pour obtenir gain de cause??rnIl s'agit de l'hôtel du Portrn 14 quai Garnierrn Les Sables d'Olonnes